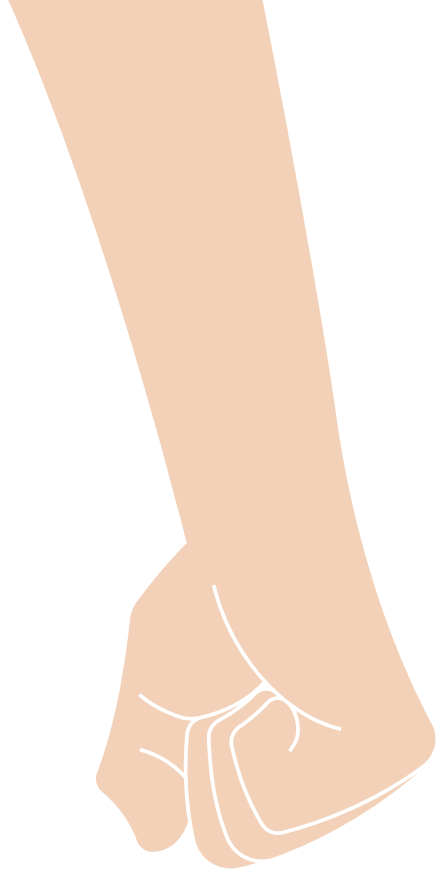


ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



An illustration of a raised fist, rendered in a light orange color, symbolizing solidarity and resistance. The fist is clenched, with the thumb tucked in and the fingers curled. The arm extends upwards from the bottom left towards the top center of the page.

Comprendre les violences sexistes et sexuelles

Les **violences sexistes et sexuelles (VSS)**

désignent l'ensemble
des comportements,
propos ou actes fondés
sur le sexe ou le genre
qui portent atteinte
aux droits, à la dignité
ou à l'intégrité d'une
personne.

Elles peuvent
être physiques,
psychologiques, verbales,
sexuelles ou numériques.

COMPRENDRE LES VSS
EST LA PREMIÈRE ÉTAPE
POUR LES PRÉVENIR,
LES REPÉRER ET ACCOMPAGNER
LES VICTIMES

VIOL

Acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou acte bucco-génital, commis sans consentement, par violence, contrainte, menace ou surprise.

15 ans de réclusion criminelle

AGRESSION SEXUELLE

Atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise sans le consentement de la victime mais sans acte de pénétration. Elle peut prendre la forme d'attouchements imposés ou de tout autre contact à caractère sexuel non consenti.

5 ans de prison | 75 000€ d'amende

HARCÈLEMENT SEXUEL

Répétition de propos ou de comportement à connotation sexuelle qui portent atteinte à la dignité de la victime et créent une situation intimidante ou hostile.

2 ans de prison | 30 000€ d'amende

CYBER-VIOLENCE

Captation, diffusion de photo(s) intime(s), de film(s) à caractère sexuel, sans consentement via des outils collaboratifs, réseaux sociaux, etc.

1 à 5 ans de prison | 15 à 75 000€ d'amende

AGISSEMENT SEXISTE

Propos ou comportement à connotation sexiste qui portent atteinte à la dignité de la personne et créent une situation intimidante ou hostile.

Délit | 750 à 1 500€ d'amende

Les ressources utiles

LES PERSONNES RESSOURCES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

- Le service social du personnel
- Les **réfèrent-es VSS** dans chaque administration ou collectivité
- Le service de prévention et de santé au travail
- Le service des ressources humaines



LES APPLICATIONS D'ALERTE

App-Elles | Application mobile gratuite développée par l'association Résonantes pour accompagner les victimes et témoins de violences. Elle permet d'accéder rapidement à des informations fiables, des contacts d'urgence et des ressources d'aide afin de faciliter la prise en charge et d'agir efficacement en situation de danger ou de détresse.

➤ www.app-elles.fr

SAVE YOU | Service gratuit d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Grâce à une équipe de bénévoles formés à l'écoute active, il offre un soutien bienveillant, rompt l'isolement des victimes et les oriente vers les structures et professionnels adaptés, partout dans le monde.

➤ <https://www.jointhesorority.com/saveyou>

Les structures d'accompagnement et d'orientation

Plus de contenus



LES MAISONS DES FEMMES

Lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement destinés aux femmes victimes de violences. Ces structures proposent une prise en charge globale et pluridisciplinaire (médicale, psychologique, sociale et juridique) afin d'offrir un soutien adapté et de favoriser un parcours de reconstruction en toute sécurité.

➤ <https://www.lamaisondesfemmes.fr>

AVFT - ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU TRAVAIL

Accompagnement juridique et psychologique des victimes (salariées, agentes, stagiaires...) en cas de violences sexuelles et harcèlement au travail.

➤ www.avft.org

CIDFF - CENTRES D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Information, orientation et accompagnement gratuits des femmes et des familles dans leurs démarches. Ces centres proposent un soutien juridique et administratif confidentiel pour faire valoir leurs droits, notamment en matière de violences, de famille, d'emploi et de droit du travail.

➤ <https://fncidff.info/>



Les numéros d'écoutes nationaux

Des services gratuits et spécialisés

EN CAS D'URGENCE

- **17 ou par sms au 114**
7j/7 24h/24
- **115**
urgence pour un hébergement
7j/7 24h/24

POUR UNE ÉCOUTE ANONYME GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

- **3919 Violences Femmes Info**
7j/7 24h/24
- **commentonsaime.fr**
lundi-jeudi 10h-minuit
vendredi-samedi 10h-21h
- **0 800 05 95 95 CFCV**
en cas de violences sexuelles
lundi-vendredi 10h-19h
- **01 40 47 06 06 FDFA**
femmes en situation de handicap
lundi 10h-13h, 14h30-17h30
jeudi 10h-13h

POUR ÉCHANGER PAR CHAT AVEC UN.E POLICIER.ÈRE OU GENDARME

- **arretonslesviolences.gouv.fr**
7j/7 24h/24

POUR LES ENFANTS (CO-)VICTIMES DE VIOLENCES

- **119**
7j/7 24h/24
- **3018 e-Enfance**
tchat et ligne d'écoute
anonymes pour les jeunes
victimes de violences
numériques, de 9h à 23h

